

2.

Bonaparte avou l'impéreur
Son bé d'acord échenne ;
On dit qu'ça fera nosse boneur
Tout ira bé, mè l'chène.

3.

El café va iesse bon martchi
(Nos l'frons sins tchicorée !)
El suc' candi et l'gris aussi :
Nos mind'rons 'ne bonne trillée !

Chantée par M^{me} X^{***}, octogénaire, Jumet ;
œuvre d'un ouvrier confectionneur de
bas au métier. [Sans doute BOIROX. Cf.
Wallonia, I. 70.]

2. La mau mariée

Dis- pu chîs s'mènes qui d'sus ma- riè- e, Vos l'sa- vez
bé, cou- sène Sa- bia, Dju su, ma friche ! bèn a- tra-
pé- e, D'a- wè é- pou- sé c'ti- vrogne- là. Faut- i né
a- vè du mal- eûr ? Cou- sène et cou- sène, Dj'è l'coup au
cœur ! Faut- i né a- vè du mal- eûr ? Cousène et cou-
sène, Dj'è l'coup au cœur !

2. Bonaparte avec l'Empereur | Sont bien d'accord ensemble ; | On dit que cela fera notre bonheur. | Tout ira bien, me le semble.

3. Le café va être bon marché | (Nous le ferons sans chicorée !), | Le sucre candi et le gris aussi : | Nous mangerons une bonne trillée [soupe à la bière avec mastelles et sucre] !

1.

Dispu chîs s'mènes qui d'sus mariée,
— Vos l'savez bé, cousène Sabia, —
Dju su, ma friche ! bèn atrapée
D'awé épousé c't ivrogne-là.
Faut- i né avé du maleûr ?
Cousène et cousène, dj'è l'coup au cœur !

2.

Vos l'savez bé, cousène, vos-même,
Qué dj' n'ai ré iu v'nant de c'costé,
Qu'eune vi payasse di paye d'avwène
Un vi tchaudron, un satch trawé.
Avé ça i dit qu' c'est à li
Cousène et cousène, tout c' qu'i-ny-a ci.

3.

Ça sti dimègn, li èjour del fiesse.
Qu'il est r' vènu do cabaret.
Il a stè sou tout comme one biesse
Il a r' naudé pa tous costés.
M'a falu ramoner tout ça.
Cousène et cousène, ah ! qué pourtcha :

4.

— Cousène, i vos faut prinde paciince
El bon Dieu mètra 'ne fin à ça.
I n' viq'ra né longtemps djè l'pinse,
S'i continue à fé c' train-là.
— Ah ! que n'est- i dèdja crevé
Cousène et cousène, l'ivrogne qu'il est !

Même source. Le cynisme réaliste de l'idée et la crudité de l'expression manifestent une origine essentiellement populaire.

La mau mariée. — 1. Depuis six semaines que je suis mariée, | Vous le savez bien, cousine Isabeau, | Je suis, ma loi ! bien attrapée | D'avoir épousé cet ivrogne-là. | Faut-il pas avoir du malheur, | Cousine et cousine, j'ai le coup au cœur !

2. Vous le savez bien, cousine, vous-même | Que je n'ai rien eu [pour m'établir], venant de son côté [du côté de mon mari] | Qu'un vieux chaudron, un sac troué. | Avec cela, il dit que c'est à lui | Cousine et cousine, tout ce qui se trouve ici.

3. Ce fut dimanche, le jour de la fête, | Qu'il est revenu du cabaret. | Il était ivre tout comme une bête, | Il a renaudé [vomi] partout. | Il m'a fallu balayer tout cela, | Cousine et cousine, ah ! quel pourceau !

4. — Cousine, il vous faut prendre patience, | Le bon Dieu mettra une fin à cela. | Il [le mari] ne vivra pas longtemps, je pense, | S'il continue à faire ce train-là. | — Ah ! que n'est-il déjà crevé, | Cousine et cousine, l'ivrogne qu'il est !

3. Chanson militaire

Librement déclamé

J'a- vais vingt ans de ser- vic' mi- li- tai- re. Me ré- cla- mant pour dé- fend' son dra- peau, J'ai dû quit- ter tout' ma fa- mille en- tiè- re, Deuxièm' Chas- seurs je m' fus in- cor- po- rer. Ce fut bien- tôt ma dernière heu- re, A la ca- serne on va bien- tôt son- ner. Pre- nez, ser- gent, c'est pour toi que je meu- re. Soy- ez mau- dit, car vous m'a- vez tra- hi; Pre- nez ser- gent, c'est pour toi que je meu- re. Soy- ez mau- dit, car vous m'avez tra- hi.

I.

J'avais vingt ans de servic' militaire.
Me réclamant pour défend' son drapeau,
J'ai dû quitter tout' ma famille entière,

Deuxièm' Chasseurs je m' fus incorporer.
Ce fut bientôt ma dernière heure,
A la caserne on va bientôt sonner.
Prenez, sergent, c'est pour toi que je meure. } *bis*
Soyez maudit, car vous m'avez trahi.

II.

Ma premièr' lett', c'est pour ma bonne mère,
En lui d' mandant pardon si je m' tuais ;
Si ell' savait combien j'ai d' la misère,
Pour un seul homm', celui qu'il me cherchait.
J'avais pourtant deux très bons capitaines,
J'étais-t-aimé de tous mes officiers.
Pardon, pardon, ma bonne mère, Hélène, } *bis*
Dans un instant je me serai tué.

III.

Comm' milicien, j'étais monté-z-en grade,
Et caporal je fus bientôt nommé.
J'étais-t-aimé de tous mes camarades,
Car ils savaient bien tous me respecter
Dans ma casset' je voyais des cartouches.
Pris un paquet, de suite j'en prenais deux
Et j'pris l' canon du fusil dans la bouche, } *bis*
Mes chers parents et camarad's, adieu !

IV.

L'appel sonna pour l'exercice,
De suite un coup de feu il éclata.
Le caporal venant d'avoir fait l'injustice,
En se tuant il *écrivit* cela :
« Je *disorme* [deshonore ?] l'uniform' militaire,
C'est pour les femm's le servic' militaire, } *bis*
Que j'n'ai pas eu mon dernier testament. »

V.

Le commandant vient de r'cevoir sa lettre,
De suite à la caserne il arriva
Pour empêcher de ce crim' se commettre :
Le caporal était d'jà mort et froid.
On l' transporte à l'hôpital militaire,
En envoyant un' dépêche aux parents.
Ah ! quell' douleur, pour une pauvre mère,
De voir mourir son fils au régiment !
Ah ! quell' douleur, pour une pauvre mère,
De voir mourir son fils sur un lit d' camp !

Chantée par Hélène K^{***}, seize ans, hameau de Cœre, près Hennuyères (Hainaut).

La mélodie de cette chanson est bien connue. Dite « de la Jarretière » et datant approximativement de la Restauration, elle a servi de timbre à de nombreuses chansons narratives françaises, wallonnes et flamandes (voir par exemple dans BOLS, *Ondert oude vlaamsche liederen*, « De Zoon van Napoléon » [le fils de Napoléon], chanson recueillie à Alsemberg). La version ci-dessus nous a cependant paru digne d'être notée comme un exemple typique des déformations auxquelles sont soumis les timbres livrés à la tradition populaire : asymétrie rythmique, perversion mélodique (voir le passage « Ce fut bientôt ma dernière heure »), allongement occasionnel d'une période, par dédoublement des notes, pour faire place à un vers plus long (coupl. IV, vers 3, sans doute originairement « Le caporal venait d' se fair' justice »). L'incohérence du texte, défiguré, tronqué — et pourtant chanté avec une grande assurance et avec le pathos habituel au peuple dans l'interprétation des chansons narratives — offre un témoignage amusant du peu de prix que le chanteur populaire attache au sens du poème, du moment qu'il y trouve des mots rares et des formules sonores dont l'emploi le flatte vis-à-vis de lui-même.

ERNEST CLOSSON



PAGES DE CHEZ NOUS.

Dimanches

PAR

M. L. JEANCLAIR.

Dimanche des Rameaux.

N'est-ce pas délicieusement évocateur au bord du printemps?...

Je songe aux petits courtils paysans étroits et prosaïques et pourtant d'une poésie si profonde et qui s'ignore — la poésie de la vie, tout simplement — que l'approche de la semaine sainte et l'espoir du printemps rendent mystiques un peu...

Douces couleurs du premier printemps : quelques touffes d'oreille d'ours et de crocus, tout au plus ; c'est l'idéal de bon aloi, l'inutilité permise ; l'espallier devient rose et réjouit le cœur du vieux grand-père qui se risque au premier soleil ; quelques pyramides de buis, à point pour les Rameaux ; autour de l'enclos une haie violette, et au-delà, au-delà, tout autour, les labours, les bois immenses, toute la vallée, toute la campagne, et un ciel sans fin lavé par un long hiver de pluie et de neige...

Comme l'air est pur ! Comme les cloches sonnent ! Et comme elle est jolie et grave à la fois, la fête des Rameaux dans la vieille église ! A la tradition chrétienne semble se mêler comme un parfum léger des vieux temps païens, embrumés dans le passé. Car, par dessus l'infini des siècles morts, n'y a-t-il pas une lointaine fraternité entre le gui sacré et le buis bénit, ces deux fétiches impuissants auxquels se sont raccrochés tant de désespoirs humains?...

Mais les Rameaux ne sont-ils pas aussi à nos yeux, le « brin d'olivier » de l'Arche ? N'annoncent-ils pas la fin de l'épreuve, la mort de l'hiver ? Ne sont-ils pas le cri de délivrance de la nature emprisonnée, le renouveau qu'attendent toutes ces humbles vies paysannes ?

Un rayon de soleil traverse le simple vitrail naïf et vient bénir la promesse de printemps. Le prêtre, dans sa belle robe blanche et or, donne à chacun sa branche bénite. Et dans le silence recueilli de la petite église, on sent planer des choses mystérieuses — et l'on songe...

« Toi, la petite vieille en *gamette* blanche qui tends ta main crevassée, ne devines-tu pas qu'il va servir à asperger d'eau bénite ton vieux corps endormi, le joli rameau vert!... Et toi, la petite jeunesse blonde, qu'espères-tu lui faire bénir, à ton buis? tes rêves et tes prières de jeune fille, tes fiançailles au coin de l'âtre? Et toi, cette autre? tes yeux brillant d'une joie assurée, accueillent la brindille verte comme un infailible porte-bonheur. Ne vois-tu pas au-delà cette pauvre amulette sans réponse devant ton cœur désolé!...

Voici le rameau qu'une main de mère enverra à l'enfant prodigue pour lui parler du foyer. Voici celui qui n'arrêtera pas l'orage et l'incendie. Celui-ci, plus propice, saura retenir une âme fruste en tentation. Et puis cet autre encore : on va le suspendre à la berceuse d'un petit, pas encore arrivé, qui aura sa vie aussi — et que sa maman aime déjà... Cet autre encore, cet autre là-bas, à l'ombre menue desquels peines et joies ignorées se noueront intimement, espoirs qui renaissent, espoirs qui sombrent, beautés perdues, douleurs sans voix, avenir incertains toujours inattendus et qui tisseront lentement la longue chaîne d'inconnu et feront la face du monde telle qu'elle sera demain. .

Le prêtre, dans sa belle robe blanche et or, tend à chacun sa branche bénite, et son geste dispensateur et symbolique semble entr'ouvrir l'avenir insondable... Ce tas de branches coupées, de branches vertes m'apparaît presque, au matin des Rameaux, comme l'emblème d'une chose immense, mystérieuse, implacable : le destin.

Maintenant, un rameau vert à la main, les bonnes gens s'épandent doucement par les sentiers bordés de violettes.

Doucement, sans penser plus loin, sous un tiède soleil prometteur...

Dimanche d'Eté.

Ah! — être celle-là qui, tantôt debout sur le seuil de sa chaumière nous regardait passer sans nous connaître, nous regardait de ses yeux clairs et calmes, reflétant l'assoupissement doré du dimanche après-midi...

Être née là, au hameau. Vivre dans cette immuable et tranquille confiance... N'est-ce pas elle seule qui a raison, cette petite d'un village?

Elle est gentille, simple et fraîche, un cœur naïf qui restera tel. Puis, sans secousse, elle deviendra cette femme laborieuse et obscure. Puis

enfin, plus tard, cette très vieille résignée qui attend la mort sans angoisse, comme la jeune fille attendait la vie, debout sur son seuil...

S'il y a autre chose que le labeur de la semaine et le repos mérité du dimanche, elle l'ignore. S'il y a des mondes au-delà de cette pinède chaude et odorante qui borne l'horizon, il ne lui importe pas : elle trouve le monde vaste, connaissant trois villages en plus du sien.

Où nous entraîne dans sa fuite folle le surprenant auto dont elle se défie? A peine si elle se le demande.

Ah! oui, être celle-là, ou cette autre, au fond des Ardennes...

C'est l'été, c'est le dimanche; le travail double du samedi est terminé. Quelle conscience légère chante en elle!... Pour la grand'messe, la petite se fera belle et passant devant la fontaine claire, elle se penchera un peu pour s'admirer. Quel cœur d'alouette elle a quand les cloches sonnent dans le dimanche matin! Elle prie comme elle croit, sans penser, comme elle croit et comme elle aime.

Car on aime. Voici l'ami. On est jeune et pas pressée, consciente de ce que valent deux bras de travailleuse qui servent un cœur vaillant. Mais il est permis pourtant de rentrer à deux entre les champs qui mûrissent, par le sentier grillé, fleuri d'aromates.

Lui dit : « Ce sera bientôt le temps des moissons... » Puis, un peu plus loin. » Le seigle est jaune, mais les épeautres sont en retard... » Elle dit, « soupirant d'aise à cause du dimanche, et de souci, à cette perspective de travail. » Ah!... qu'il fera chaud!... » Et comme le grillon chante dans l'ourlet de thym, ils se taisent sans plus réfléchir.

Mais le souci quotidien, *la raison d'être* ne s'endort pas : il faut préparer le dîner pour les hommes qui vont rentrer du jeu de quilles, ôter ses beaux atours et soigner la vache.

L'ami est parti. Ce sont les heures chaudes et les abeilles bourdonnent. Le dimanche, ne sent-on pas mieux que les autres jours toutes les forces immuables rôder autour du logis silencieux? Le mystère de la vie prend la voix de l'horloge lente, du coquemar qui chante et le soleil darde et puis s'apaise sur le courtil en fleurs. Dans le silence de la chambre ombreuse, les femmes pensent à leurs morts qui dorment au cimetière...

Être celle-là, celle qui n'a pas d'angoisse ni de doute, que l'amour et la mort ne torturent pas!... Celle dont le souci est de préparer le café à son heure, de mener les vaches à l'abreuvoir ou d'étendre le linge blanc sous les pommiers en fleurs... Celle qui sait se réjouir d'une belle *dorée*, et songe longuement à la prochaine fête du village ; pour qui la vie est la vie et non une poignante énigme; celle à qui les étangs assoupis ne donnent pas la nostalgie de dormir et d'oublier, celle qui peut penser à la mort sans le désespoir de l'inconnu; celle qui, assise sur le banc de pierre, devant la maison auprès de son ami, croit que les étoiles sont les

cièrges du Paradis, celle à qui le curé, montant le sentier, paraît la moitié du bon Dieu. Pour celle-là, ah ! certes la sagesse très sûre est encore aux Mères grand...

Les saisons passent, la vie est immuable, fatale et acceptée. On ne comprend rien aux joies et aux soucis des châtelains là-bas et l'on sait que les villes sont la perdition. Le vent qui court la nuit autour de la maison, avec une voix profonde et l'ébranle, c'est le vent et rien de plus, une chose qui doit être, comme la faim, le travail et le pain, l'amour et la mort.

Si un jour, petite que je voudrais être, le mystère auguste de la forêt silencieuse étreint ton jeune cœur et te fait frissonner du frisson sacré, ce ne sera que durant un fugitif instant, failli de l'amour et du bonheur.

Et ta simple vie confiante sera la réponse, l'équilibre, la vérité.

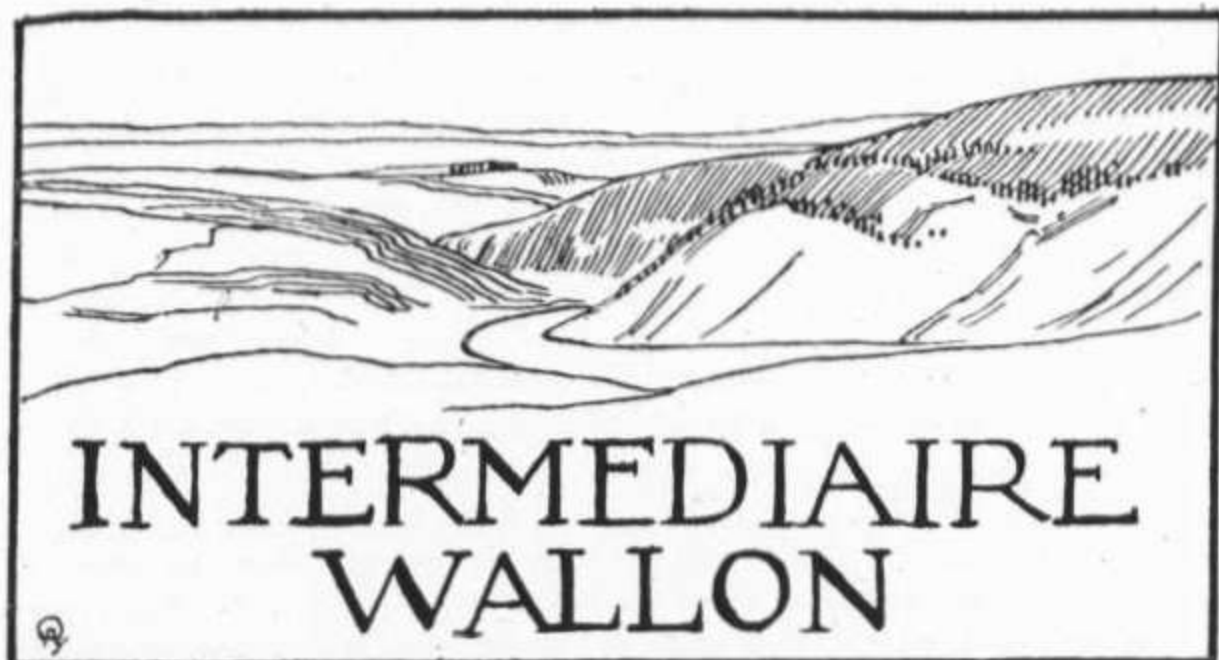
Tu n'auras crainte des soirs lunaires sur la lande : le dimanche matin n'en sait-il pas toujours dissiper l'inquiétude?...

L'église t'opposera la magie de ses cloches et de sa paix, l'espoir de sa croix.

Ah!... être celle-là qui travaille de ses mains pour le pain, de l'aube à la nuit tous les jours de sa vie et jusqu'à la mort, sans penser, sans savoir, parceque c'est ainsi, tout simplement...

Etre celle-là, qui debout sur le seuil de sa chaumière, nous regardait passer sans nous connaître, nous regardait de ses yeux clairs et calmes, reflétant l'assoupissement doré du dimanche après-midi.

L. JEANCLAIR.



Questions.

Deux frères émigrés de la Révolution, suicidés à Liège. —

Les quotidiens de Paris nous ont annoncé récemment l'apparition d'un livre qui ne peut manquer de piquer la curiosité des lecteurs. Il s'agit du *Journal d'émigration du Comte d'Espinhal publié d'après les manuscrits originaux*, par ERNEST D'HAUTERIVE, 1 vol. in 8°.

Nulle époque n'a été plus féconde en mémoires intéressants, en relations imprévues sur ces temps troublés où la noblesse, éparpillée à la frontière, vécut dans l'espoir des jours apaisés, et comptait rentrer dans ses foyers, pour y reprendre sa vie habituelle.

« Quelle bagarre ! nous dit le narrateur. Il pleut sans cesse, les vivres manquent, les chemins sont impraticables... On fuit devant la horde républicaine. On s'enfuit jusqu'à Arlon, jusqu'à Liège, jusqu'à Aix-la-Chapelle, jusqu'à Cologne... »

» Chacun s'en va à la débânde, désespéré, mourant de faim, mendiant aux portes. On voit de vieux militaires, des chevaliers de Saint-Louis, se cacher dans des granges, chez des paysans, et y gagner leur nourriture en travaillant aux champs.

» On raconte même que deux frères, l'un servant dans l'armée des princes, l'autre dans l'armée des Bourbons, se retrouvant sur le pont de Liège et sans moyen de subsister, se sont embrassés et précipités ensemble dans la Meuse... »

A-t-on pu identifier le nom de ces malheureux ? Y aurait-il quelque chance de les préciser et de lever le voile qui recouvre ces victimes ignorées ?

Albin Body.

La houille dans la métallurgie. — Le Dr de Limbourg, de Theux, au XVIII^e siècle, a fait d'importantes recherches sur la possibilité et les

moyens d'employer, dans les hauts-fourneaux, la houille au lieu du charbon de bois.

N'existe-t-il pas, dans les archives de charbonnages, et surtout dans les journaux de l'époque et les correspondances privées, des traces de ces recherches ou d'autres entreprises de même but ?

Les lecteurs qui auraient connaissance de documents à ce sujet rendraient, en les signalant ici, le plus grand service à un travailleur qui s'intéresse vivement à la question.

O. C.

Bibliographie liégeoise par de Theux. — Y a-t-il une édition plus récente de cet ouvrage publié à Bruxelles, chez Olivier, en 1867 ? Ou a-t-il paru un supplément ?

Cam. PELKUS.

Réponses.

Les hiércheuses : un article de Jean Reynaud (XIX, 310.) — M. V. DWELSHAUVERS-DERY, professeur émérite à l'Université de Liège, nous fait l'honneur de nous adresser la lettre suivante :

« A première vue, la relation de Jean Reynaud paraît, en effet, empreinte d'exagération. Je n'habite Liège que depuis 1857 et ce n'est que vers 1860 que j'ai donné mon attention à la machinerie des houillères. J'ai fait appel à la mémoire d'un vieil ami de 77 ans, né à Liège, et qui s'est beaucoup occupé des houillères. Il m'a affirmé que l'article est d'une exactitude absolue.

« En 1855, élève à l'Ecole des Mines, il a été chargé de faire un rapport sur un de nos grands charbonnages. A l'une de ses premières visites, il a été frappé aussi d'une odeur effroyable et inoubliable, se répandant au loin dans la mine. C'était celle d'un atelier de six femmes sales et hideuses, couvertes de sueur malodorante, mais plus vêtues que ne le dit Jean Reynaud : un vêtement en toile cachait leur sein et leurs épaules.

« Ces femmes manœuvraient à six un treuil dans un puits d'une quarantaine de mètres, qui donnait communication directe avec un étage inférieur.

« A cet ouvrage qui ne requérait que de la force physique, on attachait des femmes parce qu'elles se contentaient d'un minime salaire.

V. DWELSHAUVERS-DERY.»

Faire boire Saint Vincent (XVIII, 387 ; XIX, 313) — A propos des beuveries de la St Vincent, il n'est pas sans intérêt de découper cet extrait de la *Meuse* (n° du matin, 21 janvier) relatif aux coutumes liégeoises de ce jour :

« Aux temps déjà lointains où la culture de la vigne était en grand honneur sur les coteaux du Thier-à-Liège, de Vivegnis et même de Hors-Château, les vignerons du quartier du Nord ou des *châssèyes*, d'après

l'expression qui avait cours, fêtaient la Saint-Vincent avec un réel entrain. A cette occasion, des bals, et des guindailles pantagruéliques étaient organisés.

« Les vieux Liégeois n'ont pas oublié qu'il y a moins d'un demi-siècle, on allait encore chez Lambrecht, à la Comète, chez Chaumont et à la villa Libert-Darimont où dans les jardins aux fraîches et vertes tonnelles, on savourait le « chambertin » de Vivegnis à un franc le flacon.

« Que cette réminiscence doit faire naître de mélancolie dans l'âme de beaucoup de nos concitoyens et de nos concitoyennes aux cheveux aujourd'hui poudrés par la neige des ans !

« Ajoutons que, sous nos princes-évêques, les vignerons formaient l'un des 32 corps de métiers de la cité liégeoise. C'était l'une des plus marquantes de ces fières corporations, si jalouses de leurs droits et de leurs privilèges.

« La Halle des vignerons était située à l'angle des rues du Pont et Féronstrée. »

P. C. C. CIZETTE.

Coutumes pascales (XVII, 129, 173). — A Monceau-sur-Sambre, c'est le curé qui distribue le buis bénit, le jour des Rameaux, à la sortie de la grand'messe. On en attache des branchettes aux christs et aux bénitiers. Pendant l'oraison, au moyen d'une branche de buis, on asperge d'eau bénite les fenêtres.

Cette eau bénite se distribue au fond de l'église, le Samedi-saint, après la messe du matin. Les enfants, munis des récipients les plus disparates, vont offrir de l'eau aux habitants, moyennant quelques sous, pour leur consommation de l'année. Les mécréants prétendent que si les provisions sont épuisées, l'avisé commerçant a tôt fait de remplir ses brocs à quelque borne-fontaine.

Ar. CARLIER.





LETTRES FRANÇAISES *

PAUL BAY : *Poèmes pernicioeux*. Mons, Edition de la « Société Nouvelle » (3 fr. 50).

SYLVAIN BONMARIAGE : *Le Cœur et la Vie*. Paris, Figuière (3 fr. 50).

JOSEPH CHOT : *Albert du Bois*. Paris, Sansot (3 fr. 50).

HERMAN FRENAY-CID : *Grimaces et Fantaisies*. Paris, Edition du « Belfroi » (3 fr. 50).

GRÉGOIRE LE ROY : *La Couronne*

des Soirs. Bruxelles, Editions du « Masque », Lamertin.

GASTON PULINGS : *Le Pèlerinage intérieur*. Bruxelles, Dickinson.

JULES SOTTIAUX : *La Wallonie héroïque*, Edition de la « Belgique artistique et littéraire ». Bruxelles (3 fr. 50)

LOUIS VILLARCEAU : *Latiniste*. Paris, Edition de « l'Œuvre d'Auteuil » (3 fr. 50).

Le titre seul du livre de M. Paul BAY, *Poèmes pernicioeux*, devait lui valoir des protestations indignées ; on lui a reproché une recherche trop évidente de sensualités faisandées, de notations maladivement obsédées du même souci qui inspire *Les Fleurs du mal*, et il y a un peu de vrai dans ce reproche d'exagération. M. Paul BAY a mis dans ses *Poèmes pernicioeux* une débauche d'imaginations sensuelles et de détails d'un naturalisme baudelairien. Mais il n'en reste pas moins vrai que Paul BAY est un poète, un vrai poète, impressionnable et sensible sous son scepticisme railleur ; et, de temps en temps, naissent sous sa plume des vers d'un beau lyrisme, comme ceux-ci, extraits du « Soir » :

Par la nuit qui descend
Voici que doucement
Ta féminité rayonne.
Et sur mon cœur frémissant

Voici que ta main vient peser lourdement
Comme le pied griffu d'une ardente lionne.

« Les hautbois sont cachés dessous le cerisier »
Comme un gabier rêveur égaré dans la hune,
Sur ce rameau voisin que découpe la lune
Regarde un rossignol qui gonfle son gosier.
« Une brise mourante effeuille les rosiers. »

Ce que chante Paul BAY dans ses « *Poèmes pernicioeux* », c'est d'abord la gloire des beaux corps féminins, les Aphrodites voluptueuses, toutes les ivresses charnelles... Mais il y chante aussi des joies très pures et des impressions d'une mélancolie doucement sentimentale, comme dans ce beau poème « *S'il vous plaît ?* ».

Charretiers aux fouets bruyants, varlets aux cris sauvages,
Halté là ! Un instant étouffez ce tapage
Que vos lourds percherons traînent sur le chemin.
Voici pour vous un broc que je comble de vin
Si vous abandonnez ces paisibles parages.

Holà, bon savetier qui cognes sans répit
De l'aube à la soirée en ton antre tapi !
Suspend de ton marteau l'ennuyeuse cadence
Va t-en chez les pinsons muser, dans les taillis !
Ce neuf et large écu fera ta récompense.

Et vous, fripons moineaux, querellez-vous ailleurs.
Revenez au couchant goûter un fruit meilleur
Dans mon jardin propice à la glotonnerie.
Allez dans les meulons gratter en orpailleurs
Le grain chu par hasard de la gerbe qui plie.

Oh ! Dis, compagne abeille, évite mon logis !
Vois donc chez le voisin ce mur déjà fleuri,
La glycine s'y mêle à la rose entr'ouverte.
Que de pesants butins en ce tiède fouillis !
Va bourdonner ailleurs qu'en nos chambres désertes.

Et vous, cirons, et toi, grillon, jeteur des sorts,
Mettez une sourdine à vos frêles guitares.
Et toi, silence aux pas feutrés, aux gestes rares,
Suspends autour de nous tes lins ramagés d'or :
« Ma mère, auprès de l'âtre, en son fauteuil, s'endort... »

Ce dernier vers n'est-il pas exquis, et d'une touchante et presque enfantine tendresse ? A lui seul il rachèterait toutes les « horreurs » semées à profusion dans le reste du livre — qui est au demeurant un livre intéressant et d'une belle tenue littéraire.

Un volume bien curieux est celui que vient de publier M. Louis VILLARCEAU, Wallon établi depuis de nombreuses années dans l'Ile-de-France et qui, avec son *Latiniste*, évoque toute son enfance et toute sa jeunesse vécues au pays de Wallonie, en même temps qu'il y traite un sujet d'actualité : la question du latin et des humanités que l'on agit depuis quelque temps. Mais pourtant son livre n'est pas un ouvrage pédagogique. C'est une vivante et pittoresque évocation de la vie dans un collège du Hainaut, au temps où l'auteur y faisait ses humanités, c'est-à-dire il y a vingt-cinq ans. Quiconque lit ce livre revit lui-même ses années d'études et sent surgir du fond de sa mémoire mille souvenirs qui y sommeillaient : ce qui fait que cet ouvrage, plein d'humour et souvent d'une ironie très fine, laisse le lecteur doucement attendri.

Et l'on voit s'éveiller doucement aux beautés littéraires des chefs-

d'œuvre classiques, puis s'enthousiasmer pour eux d'une juvénile ardeur compréhensive, les jeunes intelligences des petits héros du livre.

Nous devons savoir gré à M. Louis VILLARCEAU de ne pas avoir oublié, dans son existence laborieuse, la Terre wallonne qui l'a vu naître et qui a assuré sa vocation, et de lui dédier, en la pleine maturité de son esprit, ce livre français : c'est son plus bel éloge...

M. JULES SOTTIAUX, qui nous a donné des poèmes à la gloire de la **Wallonie héroïque**, est un Wallon fervent. Depuis vingt ans, en de petites revues, en des poèmes, en des livres de prose — on se rappelle son *Illustre Bèzuquet en Wallonie*, — il a chanté la Terre Noire, les poèmes de la houillère, les confins boisés, l'effort du sol natal, l'âme des nôtres ; il a tâché de définir l'originalité wallonne. Son dernier livre proclame la grandeur de notre histoire, de nos aïeux qui furent les Boduognat et les Ambiorix défiant César, les Charlemagne au globe impérial, les héros de Franchimont ; la gloire de nos artistes, de Roger de la Pasture à Félicien Rops — et il chante les paysages wallons où planent les souvenirs des journées gigantesques.

« Les ancêtres s'en vont, mais la langue demeure. » Et il clôt son livre par un poème qui fut publié ici même il y a un an, hymne à la langue wallonne que nos aïeux parlaient au feu des combats, à Fleurus, à Jemappes, au Mont-St-Jean, et que nous parlerons toujours :

« Mais tu ne mourras pas, langue de Wallonie !
Au chaud de notre amour tu vivras, rajeunie ;
Et nos fils garderont, comme un précieux trésor,
Le grelot clair de tes mots d'or ! ».

M. SYLVAIN BONMARIAGE fait beaucoup parler de lui et de son dernier livre, **Le Cœur et la Vie**, à propos duquel on lui a reproché d'avoir bu dans un verre autre que le sien. Molière disait : « Je prends mon bien où je le trouve ». Quoi qu'il en soit, il y a dans ce roman du jeune arriviste qu'est Sylvain BONMARIAGE des pages curieuses d'analyse sentimentale et psychologique, et qui sont bien de l'auteur. Il étudie dans ce livre les aventures amoureuses d'un jeune homme tôt livré à lui-même, et dit comment le cœur et la vie s'y mêlent étroitement.

Dans **Le Pèlerinage intérieur**, M. GASTON PULINGS, non seulement fait un pèlerinage dans l'intérieur de son cœur d'artiste et de poète, et nous en rapporte de fines et subtiles et souvent mélancoliques notations d'âme, mais encore, il dit avec une sûreté d'analyse et de mots transparents, l'impression que produisent sur lui certaines manifestations de la vie moderne, ardente et trépidante, comme le départ d'un train :

Voici le train bondé d'espoirs comme un vieux rêve,
Marchant à l'horizon à coups de blanche haleine,
Droit au soleil, il vient buter sans trêve
Ses tenaces ardeurs aux étapes prochaines.
Tumultueux, il passe,
Il est géant, ridicule et sauvage,
Et du paysage au loin, casse
Les plans dressés aux cours des âges.

Ce modernisme dans la poésie lyrique, c'est bien un signe des temps, et cela confère une originalité caractéristique à l'œuvre qui s'en inspire.

Dans un essai critique extrêmement intéressant, M. JOSEPH CHOT étudie l'œuvre et la vie du comte **Albert du Bois**. Il nous le fait connaître comme romancier, comme poète, comme dramaturge ; il recherche les influences qu'il a subies, les tendances de son œuvre, et il cite souvent des extraits qui nous le font mieux apprécier. Ainsi, dans le chapitre où il l'étudie comme poète, le biographe nous répète ces très beaux vers :

Ecoute, mon amour, c'est pour Toi que j'écris !
Pour Toi, que j'aurais tant voulu nommer ma femme,
Ma chair, mon sang, mon cœur, mon génie et mon âme !
Ensemble, nous eussions, dans le jardin discret,
Que garde un chérubin, cherché le grand secret.
Nous nous fussions aimés, dans l'Aube et dans le Rêve,
Moi, naïf comme Adam, et Toi, jeune comme Eve,
Oubliant le passé, les siècles, les chemins
Que depuis six mille ans foulent des pas humains...

A lire le livre de M. Joseph CHOT, écrit dans une langue correcte et pure, on souhaite mieux connaître le comte Albert du Bois, son œuvre et la signification de son œuvre, qui mérite d'attirer et de retenir l'attention des lettrés, et que M. Joseph CHOT a su parfaitement apprécier.

Préfacé par M. J.-J. VAN DOOREN, voici un livre de vers d'un jeune « poète wallon d'origine espagnole », M. HERMAN FRENAY-CID. Cela s'intitule : « **Grimaces et Fantaisies** », et, dit M. VAN DOOREN, « c'est comme un lied de Debussy, une mélodie verlainienne, une chanson simplement dolente qui se continue, sans interruption, d'un bout du livre à l'autre. Et c'est très harmonieux, d'une musique très coulante, très « d'automne », on dirait que cela ne fait qu'une grande chanson ».

On sent évidemment dans ce livre diverses influences, comme celles de Verlaine et de Baudelaire ; mais quels sont les jeunes poètes d'aujourd'hui qui ne sont pas tout imprégnés des *Fleurs du mal* et de *Sagesse* ?

Voici un sonnet des *Grimaces et Fantaisies* :

DE PROFUNDIS.

Les feuilles tombent, ma jolie,
Et leur dictame de douleur
Résonne dans mon pauvre cœur
Comme un air de mélancolie.

Entends-tu ce lugubre chœur
De tristesse et de rêverie,
De larmes et de nostalgie,
De lourds chagrins et de rancœur ?

Hélas ! déjà le triste automne
Pleure... et mon âme qui s'étonne
Regrette les beaux jours d'antan.

Ecoute, mon aimée, un chant :
Comme un glas dans les branches coule
C'est mon doux rêve qui s'écroule.

Nous avons gardé pour la fin ce morceau de choix, ce livre qui a droit dans notre chronique à une place à part, **La Couronne des Soirs**.

M. GRÉGOIRE LE ROY n'est pas prodigue de ses livres; depuis les temps fabuleux où l'héroïque phalange des Jeunes-Belgiques essayait de mettre en honneur, chez nous, les belles-lettres et les arts, cet écrivain exquis ne nous a guère donné que trois volumes de poèmes : *La Chanson d'un Soir*, *Mon cœur pleure d'autrefois*, et *La Chanson du Pauvre*; et depuis longtemps il se taisait. Ces deux dernières années, on revit avec joie son nom aux sommaires des revues, à ceux du *Masque* en particulier. Voici à présent *La Couronne des Soirs*.

M. GRÉGOIRE LE ROY est un poète essentiellement sincère et sobre. Dans son dernier volume, une mélancolie infinie semble pleurer tout le long des vers; mélancolie des soirs d'automne, des été finissants, des feuilles mortes, — des espoirs taris; mélancolie de la vieillesse qu'on sent venir, sans que la vie ait réalisé les espoirs fous des vingt ans enthousiastes :

Je suis encor, je suis toujours
Le Pauvre qui attend son tour
Devant la maison de la vie.

Lorsque tant d'autres sont entrés,
Et, de leurs gros souliers ferrés,
Ont foulé marbres et tapis ;

Quand je les sais joyeux, assis
Autour de tables bien servies,
Le dos au feu, sous les lumières ;

Devant la maison de la Vie,
Dont je vois les fenêtres claires,
Je suis encor, je suis toujours

Le Pauvre qui attend son tour.

Et c'est aussi l'apaisement des passions tumultueuses, la tranquillité bienfaisante, mais amèrement significative, du temps qui passe, d'un cœur que les années ont assagi; *Sagesse* est une des plus émouvantes pages de ce très beau recueil :

Mon cœur était jadis comme un jeune animal,
Ardent, vif et fougueux, prêt à toute folie,
Bondissant dans l'espace, ivre de plus de vie.
Et rien ne l'arrêtait, ni le bien ni le mal.

Mais mon cœur a vieilli. L'ardente et folle bête
Qui mordait au hasard, même une main d'enfant,
Interroge la vie et devine à présent
L'ordre silencieux de la raison, son maître.

Chien fidèle et qui veille, il garde la maison,
Sachant que tout est là dans la maison qu'il garde ;
S'il détourne la tête, il sent que la raison,
Avec des yeux de doux reproche, le regarde.

Et quand, parfois, la nuit, il se rappelle encore,
En des songes nerveux, ses courses dans la plaine,
Soudain il est debout, car le bruit de sa chaîne
L'a réveillé de l'ombre... Il aboie au voleur !

Tout le volume est écrit dans cette note grave, émue, sincère, mélancoliquement suggestive. Il n'y a rien de mièvre, de factice; aucune sentimentalité vague ni aucune influence étrangère ne gâtent l'œuvre virile, hautement consciente d'elle-même, et triste d'une tristesse résignée et belle.

Memento. — Nous avons reçu des poèmes de M. ACHILLE MISSON, *Le cœur qui souffre*; des poèmes encore de M. JEAN DE MACAR, *La Voix qui chante*; un roman de M. FERNAND NAVAUX, *Etreintes*; des vers de M. GASTON ROBERT, *Après la Retraite*; des vers encore, d'une femme cette fois, M^{lle} ESTELLE CANTILLON, *Les Feux follets*; un « roman bref » de M. LÉON-MARIE THYLIENNE, *La maîtresse mécanique* — et enfin une anthologie de *Contes du Pays*, éditée par M. EDOUARD NED, et que peut-être on eût pu mieux composer pour caractériser plus sûrement les écrivains chez qui on les prenait. Il y a du meilleur GARNIER que celui qu'on nous propose ici; et puis, on est étonné de trouver certains noms dans ce volume, alors qu'on s'attendait certes à en lire d'autres, qu'on ne rencontre pas.

Oscar Thiry.

ooo

LÉON HENNEBICQ : **Pro Juventute**. *Seize années de harangues, de 1895 à 1911*. Bruxelles, Larcier.

L'esprit de M. Léon Hennebicq est un des très sympathiques que je connais : les plus hauts titres de sympathie que puisse revendiquer un esprit ne sont-ils pas l'indépendance, l'audace, l'originalité, vertueuse trinité qui ne forme, en somme, qu'une seule vertu ? Il les possède surabondamment — et quelques autres encore de moindre importance, mais qui parfont à souhait le blason de sa noblesse intellectuelle. Il n'en est guère comme lui — si ce n'est Edmond Picard, dont il s'enorgueillit d'avoir suivi la leçon — qui, chez nous, aient échappé au joug amoindrisant des politiciens et qui aient acquis le droit de juger les choses humaines en se dégageant des rubriques dans lesquelles, le plus souvent, sont étreints les hommes.

A ces esprits hardiment solitaires, il faut l'axe d'une conviction, l'assise d'une idée, l'essieu d'une synthèse. L'esprit de M. Hennebicq est réaliste : en d'autres siècles, il eut été un mystique ardent ou un grave philosophe. Il n'a que faire, aujourd'hui, des théologies ou des métaphysiques. C'est un radical de la pensée. Il a besoin d'un but immédiat, tangible : il le trouve dans la Patrie belge. Quand on a saisi cette clef, l'activité de M. Hennebicq n'a plus de secret : économie, histoire, droit, militarisme, enseignement, ce sont les fleuves qui se jettent dans

la même mer : la Patrie belge ! Qu'on n'aille point croire à une perpétuelle brabançonne, cependant. S'il va, fifiant l'expansion belge, le commerce belge et d'autres choses belges, il sait aussi siffler opportunément. Sa parole a de la noblesse ; parfois grandiloquente, elle est toujours décorative ; elle connaît la sorcellerie des périodes habilement déroulées, la magie des prosopopées bien en place, tous les secrets d'une rhétorique un peu artificielle par endroits, mais émouvante, enthousiasmante, le plus souvent ; il est varié dans ses effets, et sait fleurir d'une image fraîche, d'un mot artiste, le domaine un peu aride des idées générales.

Nous aurions plaisir à suivre dans son cours et son décours cette pensée si vive, si alerte. Mais nous sortirions de la compétence de cette revue. Parmi toutes ces harangues, deux surtout nous intéressent : l'une fut prononcée à l'Exposition de Charleroi, l'an passé ; elle a pour sujet : « Les Arts industriels du Hainaut » ; chacun l'ayant lue, nos commentaires seraient oiseux ; l'autre est la plaidoirie en réplique de l'affaire Niellon, plaidée en juin 1903. Nous nous y attarderons un instant. L'objet de cette affaire était une brochure, stupidement diffamatoire, lancée par Josson, flamingant notoire, francophobe furieux, contre le général français Niellon, qui avait généreusement soutenu la Révolution belge et dont les seuls crimes résidaient en ce qu'il avait été la victime d'une erreur judiciaire, réparée après coup, et que l'exil l'avait forcé à donner des leçons de diction ! — Il n'y avait, au fond de cette agression, qu'une haine non déguisée de la France. — C'est donc la France que M. Hennebicq se devait de défendre tout d'abord :

« Au cri de « Vive la Nation ! » poussé par les volontaires de Valmy, devait répondre, dans un prodigieux écho, par delà les frontières, sur l'univers entier, le même cri de liberté. Sous les plis du drapeau tricolore, dans le sillage éperdument triomphateur des aigles, accouraient des idées, des idées, encore des idées. — C'étaient nos Libertés, la Déclaration des droits, les Codes, tout le régime moderne, tout ce que nous sommes, en un mot.

D'où vient notre Constitution de 1830, qu'on disait la plus libérale de toutes ? Des idées libérales de la Révolution. D'où vient notre indépendance, la notion contemporaine du droit des peuples et le principe des nationalités ? D'où viennent ce tribunal, ces juges qui nous écoutent, ces règles de procédure que nous observons ? D'où venons nous, nous autres Avocats, né en 1810, au moment où l'astre impérial était à son déclin ? Où avez vous pris le droit de plaider et de vous tenir à cette barre, mes honorés confrères ? En vérité, cela, c'est la Révolution — et tout cela est français, toujours français ! »

Après avoir prouvé l'inanité des diverses accusations lancées par Josson contre le général Niellon, M. LÉON HENNEBICQ détruit le prétendu patriotisme derrière lequel il se gare.

« Le patriotisme de M. Josson, dit-il, équivaut à l'annexion de la Belgique aux Pays-Bas, à la rupture de l'équilibre consacré par la Révolution de 1830, à la prédominance numérique, décisive, des provinces du Nord et du parler flamand. On peut même soupçonner qu'il a une étendue plus vaste et des ramifications plus lointaines. A voir la sympathie avec laquelle il parle du pangermanisme, il est permis de supposer que le patriotisme de M. Josson irait, sans doute, jusqu'à nous absorber dans une patrie allemande qui n'existe que dans son imagination faussée, patrie qui peut être belle et louable au delà du Rhin, mais qui n'a aucun sens chez nous »

Il conclut en constatant combien est fausse et néfaste la campagne du flamingantisme : un équilibre partait des masses qui composent la Belgique contemporaine, une égalité dans l'Union des flamands et des wallons, peuvent seuls garantir la prospérité du pays.

Ce sont là de fortes paroles qu'il est bon d'entendre dire par un homme que la politique n'a pas atteint.

Elles fortifient la conscience collective et élargissent le domaine de l'équité.

R. D.

BULLETINS ET ANNALES

Annales de la Société archéologique de Namur, t. XXIX (1910)

(P. 1-55.) J. DARDENNE : *L'Eglise collégiale d'Andenne*. Historique de la construction de la collégiale actuelle dont la première pierre fut posée le 23 Juillet 1764. M. D. donne des détails sur la construction, le choix des matériaux, l'ameublement, etc. qui furent faits sous la direction de l'architecte Dewez.

(P. 57-72) DD. BROUWERS : *Les Tours des Merciers de Walcourt et de Ciney*. Etude de deux corporations qui, à l'imitation de leurs sœurs de France, comprenaient des marchands établis dans un domaine très étendu : tandis que celui des merciers de Walcourt comprenait toute l'Entre-Sambre-et-Meuse depuis Namur jusque Revin d'une part et jusqu'Avesne dans le département du Nord d'autre part, le Tour des Merciers de Ciney correspondait à tout le Condroz depuis Beauraing et Revin jusqu'à Seraing. L'auteur publie en annexe les privilèges accordés à ces derniers par le prince-évêque de Liège Erard de la Marck, en 1520 : ce document renferme des détails intéressants au point de vue de l'organisation intérieure de ces corporations, tels que l'élection du *roi* des merciers, l'admission et les droits des membres, etc. C'est malheureusement l'unique document qui nous soit parvenu à leur sujet.

(P. 73-80.) F. COURTOY : *Le quartier d'Entre-Sambre-et-Meuse en 1656. Note démographique*. Les bandes de soudards du duc de Lorraine vinrent dévaster notre pays wallon à plusieurs reprises de 1635 à 1653. Rien ne peut mieux marquer le désastre que le document publié par M. C. : c'est une déclaration d'un collecteur des impôts qui fait constater par un notaire les résultats de sa recette dans le baillage de Bouvignes en 1656. Comparée avec ce qu'elle devait être d'après le terrier de Namur de 1602, la perception a été pitoyable et le procès-verbal qui en fut dressé, montre la ruine et la dépopulation de ce pays, jadis si prospère.

(P. 81-96). C.-G. ROLAND : *La Meuse de Revin à Andenne*. Etude intéressante de toponymie et de géographie historique. Par la reconstitution des anciennes paroisses établies le long de la Meuse, M. R. détermine les limites des anciens domaines francs et conclut de là que le fleuve ne servait pas de limite entre le pays de Lomme d'un côté, le Condroz et la Famenne de l'autre, mais était plutôt compris dans le *Comitatus Lommensis*.